

Pour le Conseil des ministres du mercredi 13 février 2019, le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (parties A et C) :

## **PARTIE A**

Sur la proposition du ministre de l'Europe et des affaires étrangères :

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relatif à leur coopération dans le domaine de la mobilité terrestre.

Sur la proposition de la ministre des solidarités et de la santé :

- Projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé.

Sur la proposition de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports :

- Ordonnance relative à la préparation au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne en matière de sécurité ferroviaire dans le tunnel sous la Manche.

## **PARTIE C - COMMUNICATIONS**

Communication de la ministre des solidarités et de la santé :

- Mise en œuvre de la stratégie de transformation du système de santé.

Communication :

- du ministre auprès du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé des collectivités territoriales.

- de la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire

- Point d'étape sur le grand débat national.